AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (18)ItemJean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 février 1877

# Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation6 p. (240r, 241r, 242v, 243v, 244r, 245r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

#### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 23 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49232

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>23 février 1877</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Delpech, Alphonse (1821-1902)</u>

Lieu de destinationAmiens (Somme)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur le projet d'une transaction avec Esther Lemaire : Godin évalue les sommes dues à sa femme et il évoque ce qui pourrait revenir à son fils. Il demande à Delpech de lui répondre sur la possibilité qu'Esther Lemaire lui fasse des offres pour la reprise des usines qu'il pourrait abandonner si les conditions qui lui étaient faites pour poursuivre l'activité industrielle étaient trop difficiles.

## Mots-clés

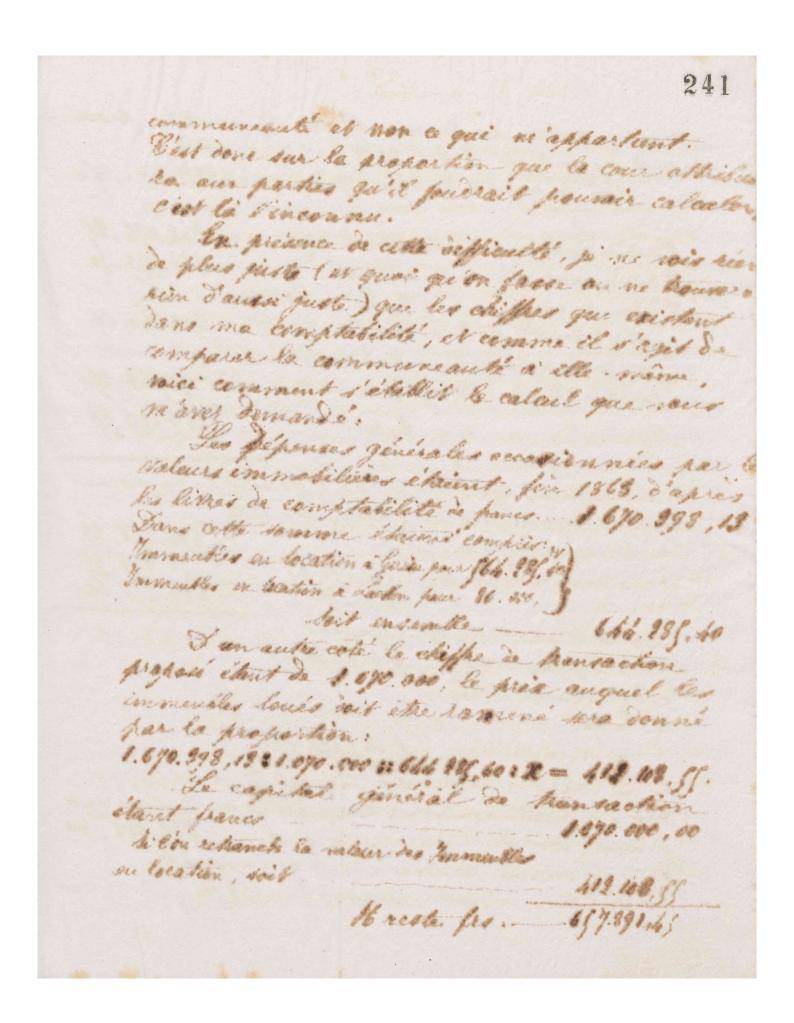
Finances d'entreprise, Finances personnelles, Procédure (droit) Personnes citées

- Godin, Émile (1840-1888)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités<u>Vervins (Aisne)</u>

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guisa la 13 fairier 1877. Ther Mongiour Delgrech. Je regain nothe lette There at pi m'empresar of répondre pour vous dere gue, malgré l'inconvinien qu'il me serable y avair à sisce tor des chiffres avec Mas Gadin, loriqu'il s'aget scribert d'un casai de hansachon , si n'en ai pas moins examine les questions que sous m'arez passes, concernant les logers et les intitats, et is si n'as son vous reponere plus vite c'est parer que o attendais de Belgique des renniquements nécessires a Proactitude du havril . Le possede au pour du cer revieweret at mice ma refrence. Les chiffres que vaces une présentes sont lan fort, els donneraires à Mis Gadin mes le principal de on loyers at Ontereto da comme à lui payer derais . done de Nation relace reporte sur que vireur a don proint de départ. Naux supposes com literation in cheffi de 8 000.000 ex sous atathese rote proportion comme si si il avais aucun reprise personnelle à espérar sai cette done ma A s'azit à partiger en grei appartient à la



raires à la vérification des chifres a destals De serait done du a Mai Gadin, francs: 889.87. y a , en dehard ou compte so licitation, un compte à jaire sur la liquidation partielle, compti que le notaire de Mas Gavin s'est roujours refuse à learniner et que le tribunal de verrens, i uns son servier jugement, a renroye à la luraidahon definition. Mad Godin a regu 30.000 panes de provision en ochers de le qui lui était où nas la liquidation partielle, et par suite de certe liquidation qui a été faite et barlée par le notaire seil de Mad Godin, je me suis house avoir en partage des non-valuers que, a vi It les interits sus cette somme à .... 102 s. 65 8 Dont la moitie ... 139. 869, 83 doit itie supportee par Mad Gadin. Ce qui réduirait la somme à lui fager à panes 1/2.011,92. Je ne demande pas que cela sait discuti maintenant, mais si un a rangement firms er sur les bases ci dessus devenait possible, el lique de compte dans l'arrangement. Nous me faites remarquer que se me

pouvait de souvenir qu'elle a un fils, cela renerait un arrangement plus facile. Mais comment l'experer quaro elle continue à le faire diffamer, et à lui faire jeter la calonnie par des gens d'affaires? Cola de concevait quand, par ces moyens, elle esperait tromper la religion de la justice, mais peut elle encore esperer cela aujacers here ! In rate cate, vous ne m'aver pas rehondesur la question que je vous ai posée concernan: les affres que Mad Gaden pourrait me faire pour reprendre eile mone biusines. C'est pour lant un cote de cette licitation qui est plus à privair qu'on ne semble Carmethe . Mas Gadin a lanjours presence qu'elle avait des personnes prétes à s'associer que elle pour tout regrendre. He est wai que dans he debats devant la cour, elle a change d'attitude; la situation a belle varie : pi l'ignore. Mais si les conditions qui me seront faites pour continuer l'industrie me sont trop difficiles, is laisserai à d'autres le soin de le faire à ma place. Mad Godin pourrait donc des maintenant ausei bien que moi faire des offres pour reprendre la suite des affaires. agrier, cher Monsieur, l'assocrance de mes meilleurs dout monte